

Chambre, au pays et au monde entier si «H.H.» est bien vivant?

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je suis heureux de pouvoir rassurer le député. Vendredi dernier, M. Howard Hughes a reçu la permission de prolonger d'un an son permis de séjour. On le dit indisposé . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*, ou on pourrait la débattre au moment de l'ajournement.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LE LITTORAL EST DE LA N.-É.—LES CONSULTATIONS AU SUJET DES LIMITES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il nous dire si d'autres consultations se dérouleront entre son ministère, des représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et des personnes intéressées de la région, en ce qui concerne les limites d'un parc national projeté dans la région de la côte est de la Nouvelle-Écosse?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous discutons de ce problème avec les autorités provinciales de la Nouvelle-Écosse. J'ai moi-même discuté de ce projet, la semaine dernière, avec le premier ministre, M. Regan, et nous croyons avoir trouvé un terrain d'entente qui sera acceptable à toutes les parties en cause.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

QUÉBEC—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—LES NÉGOCIATIONS—L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre du Travail. En ce qui concerne le prétendu débrayage spontané des dockers à Montréal, à Trois-Rivières et à Québec au début de mai, et le lock-out décrété le 30 mai par l'Association des employeurs maritimes, le ministre peut-il nous dire si son ministère a fait des progrès dans la voie du règlement de ce conflit, et, dans la négative, quelles mesures envisage-t-il?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Ce matin, j'ai envoyé un télégramme au président du syndicat des dockers et au président de l'Association des employeurs maritimes, en leur demandant de me faire savoir aujourd'hui s'ils consentent à soumettre leurs différends à l'arbitrage, qui est la procédure prescrite par le Code canadien du travail, ainsi que par leurs propres conventions collectives.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LES DEMANDES DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ET DE PROLONGATION DES DÉLAIS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le manque de fonds est un obstacle à maints projets d'initiatives locales, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement entend prendre pour répondre aux nombreuses demandes qui ont été formulées relativement à l'attribution de fonds supplémentaires et à la prolongation des délais dans lesquels les projets doivent être parachevés?

Des voix: A 10 heures.

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer au député de Terre-Neuve que, dans sa seule province, une prolongation des délais a été accordée relativement à 11 projets, en même temps que \$217,928 de fonds supplémentaires. C'est assez encourageant, je crois. Nous lui fournirons volontiers des renseignements supplémentaires.

* * *

LES GRAINS

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS À MONTRÉAL—LE RECOURS À D'AUTRES INSTALLATIONS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé de la Commission du blé. L'expédition des céréales depuis Montréal a-t-elle été suspendue ou ralentie à cause des récentes grèves? Si l'arrêt de travail se prolonge, d'autres moyens de transport ont-ils été prévus?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Quelques expéditions isolées ont certainement été retardées; il y a, bien entendu, d'autres installations de chargement dans tout l'Est du pays, qui sont utilisées actuellement pour acheminer ces céréales le plus rapidement possible.

* * *

LES TRANSPORTS

LES FONCTIONS ET LE MANDAT DE LA COMMISSION

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné la préoccupation générale causée par la diminution des services-voyageurs, l'augmentation constante des taux de transport de marchandises tant par rail que par camion, et le fait que les services de transports aériens sont insatisfaisants, le gouvernement envisage-t-il un examen des responsabilités et des pouvoirs de la Commission canadienne des transports pour déterminer si cet organisme remplit les fonctions que le Parlement lui a confiées en adoptant la loi nationale sur les transports?

Des voix: Bravo!